

MISE EN PLACE D'UN SOUTIEN PSYCHOSOCIAL EN RÉPONSE À UN ÉVÉNEMENT DE CRISE

La confusion et le sentiment d'insécurité peuvent être accablants après un incident majeur. Il y a un besoin pressant d'être écouté, d'obtenir de l'aide pratique, d'avoir accès à l'information et de savoir que les réactions fortes sont naturelles. Parler à une personne soutenance de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peut rétablir la confiance en les autres, confiance qui peut être parfois brisée après un incident majeur.



L'événement et le contexte détermineront comment configurer le soutien. Les activités en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) suggérées peuvent durer quelques jours ou même s'étendre sur une période plus longue.

- 1 CONTACTER LES AUTORITÉS** compétentes pour où le soutien psychosocial et en santé mentale est le plus nécessaire.
- 2 CONSTITUER UNE ÉQUIPE** formée en soutien psychosocial et en premier secours psychologiques.
- 3 ÉTABLIR DES ESPACES SÉCURISANTS** où il est facile de se réunir autour d'activités adaptées à chaque groupe d'âge.
- 4 FOURNIR UN COURS RAPIDE** sur les **PREMIERS SECOURS PSYCHOLOGIQUES** aux nouveaux volontaires et jumelez les avec une personne plus expérimentée.
- 5 ORGANISER DES MARAUDES QUOTIDIENNES** dans la zone affectée pour que ceux qui peuvent avoir besoin de soutien puissent se rapprocher l'équipe de santé mentale et soutien psychosocial.
- 6 RENCONTREZ LES MEMBRES DE VOTRE ÉQUIPE** à la fin de chaque journée pour déterminer comment répondre aux différents besoins identifiés.
- 7 Si les ménages sont affectés, ORGANISER des VISITES À DOMICILE** par les membres des équipes.
- 8 Assurer un suivi** auprès des personnes qui ont besoin de soutien et **RÉFÉRER AUX ORGANISMES** qui peuvent répondre aux besoins identifiés
- 9 Évaluer les besoins futurs et ÉLABORER UN PLAN** pour les prochaines semaines avec les différents organismes existants - sur un plan local et communautaire.

